

3.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Présentation des différents modes de fabrique urbaine (autopromotion, promotion foncière, promotion immobilière, développeur urbain) selon le type d'acteurs concernés (particuliers, associations, investisseurs publics ou privés, partenariat privé-public...).</p> <p>Présentation et pertinence des différents modalités de maîtrise et gestion foncière et immobilière (acquisition, emphytéose, renonciation de droit à l'accession, servitude, community land trust, régie foncière...).</p> <p>Présentation des différentes sources de financement (investissements privés, primes, subventions aux collectivités et opérateurs publics).</p> <p>Identifications des principaux postes à financer dans le cadre des projets d'urbanisation (assainissement, impétrants, rénovation-constructions, stationnement, espaces non bâtis, équipements et services, études et rendement).</p> <p>Méthodes de calcul de l'équilibre financier des projets et des charges d'urbanisme.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>1 Capacités à connaître et à évaluer de l'adéquation du mode de fabrique urbaine, du rôle des acteurs impliqués et de la maîtrise et gestion foncière et immobilière en lien avec un projet déterminé.</p> <p>Capacités à établir un avant-projet de plan financier pour une opération de développement urbain.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Evaluation orale des connaissances lors de la session d'examen.
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en urbanisme et développement territorial	URBA2M	3		